



zeit ag

Conditions générales de vente Software as a Service

Mars 2024



1. INTRODUCTION

1.1.

zeit ag développe et distribue ses propres solutions logicielles pour la saisie horaire et est donc titulaire des droits sur les solutions logicielles et autorisée à les mettre à disposition pour utilisation sous forme de Software as a Service (ci-après "SaaS").

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1.

Les présentes conditions générales de vente SaaS ("CGV SaaS") régissent le droit du client à utiliser les solutions logicielles de saisie horaire proposées par zeit ag en tant que Software as a Service et la rémunération par le client.

2.2.

Les présentes conditions générales SaaS sont acceptées dans le cadre de la création d'un compte pour l'accès à la solution SaaS et font ainsi expressément partie intégrante du contrat entre les parties.

2.3.

Pour les prestations de zeit ag en dehors de la solution SaaS, notamment l'achat et la maintenance de matériel informatique et les prestations de projet supplémentaires, les conditions contractuelles correspondantes pour les solutions On Premise s'appliquent par analogie et deviennent dans ces cas partie intégrante du contrat, dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec les présentes CGV SaaS (cf. point 3 ci-après).

2.4.

Les éventuelles conditions générales du client ne s'appliquent pas à cette relation contractuelle

3. Ordre de priorité

3.1.

Si certains points des présentes CGV SaaS et du reste du contrat entre zeit ag et le client devaient être en contradiction, l'ordre de priorité suivant s'appliquerait toujours:

1. Accord sur le traitement des données de commande (ATDC)
2. Pièces jointes pour les prestations SaaS payantes séparées
3. Les présentes conditions générales de vente SaaS (CGV SaaS)
4. Conditions contractuelles de zeit ag pour les solutions on-premise

Sauf dans les cas où des dispositions de rang supérieur prévoient expressément le contraire.

4. SERVICES CONTRACTUELS

4.1.

Lors de la création du compte, le client choisit un pack de prestations qui détermine l'étendue des prestations. Un passage à un pack de prestations supérieur est possible à tout moment et immédiatement et peut être sélectionné dans le compte. Pour la sélection et la réduction à un pack de prestations inférieur, les délais de modification sont ceux indiqués au point 12.

4.2.

D'autres prestations, comme l'aide à la création initiale d'un compte ou l'onboarding des collaborateurs, doivent être rémunérées séparément

4.3.

En outre, zeit ag peut proposer à l'avenir d'autres fonctions en tant que fonctionnalités payantes, qui seront à chaque fois réglées dans une annexe aux présentes dispositions contractuelles, dans la mesure où la fonction n'est pas comprise dans les packs de prestations. La question de savoir si les

nouvelles fonctions sont incluses dans les prestations SaaS ou si elles sont payantes séparément est laissée à la seule appréciation de zeit ag.

5. DROIT D'UTILISATION

5.1. Solution SaaS

Le droit d'utilisation s'applique au logiciel de saisie du temps de travail en tant que service (ci-après "solution SaaS"), qui a été développé et est proposé par zeit ag elle-même.

L'étendue des fonctions de la solution SaaS ou du pack de prestations choisi résulte à chaque fois de la description du pack de prestations choisi dans le compte ou le portail web de zeit ag.

La fourniture de la prestation s'effectue en accordant un accès à distance à la solution SaaS via un navigateur web. La connexion du client à Internet, la connexion au réseau ainsi que la mise à disposition et la maintenance du matériel et des logiciels nécessaires à l'accès ne font pas l'objet du présent contrat.

5.2. Droit d'utilisation conforme au contrat

zeit ag accorde au client le droit payant, limité à la durée du contrat, non transférable, révocable et non exclusif d'accéder à distance à la solution SaaS et de l'utiliser conformément aux droits mentionnés dans les présentes CGV SaaS (ci-après "utilisation conforme au contrat").

5.3. Limites du droit d'utilisation

À l'exception des droits d'utilisation expressément mentionnés dans le contrat et prévus impérativement par la loi, le client n'acquiert aucun droit sur le logiciel acheté. Le client n'est notamment pas autorisé à reconstruire, décompiler, remonter ou modifier le logiciel (y compris corriger des erreurs) ou à créer des copies du logiciel sans l'accord de zeit ag. Tout accès au logiciel ou à une partie de celui-ci

qui ne sert pas à la configuration de la solution logicielle ou à la saisie horaire constitue une utilisation non conforme au contrat et peut entraîner la résiliation extraordinaire du contrat.

En outre, le client n'est pas autorisé à céder le droit d'utilisation à un tiers sans l'accord de zeit ag. Le client n'est notamment pas autorisé à concéder une sous-licence ou une licence supplémentaire pour la solution SaaS. En aucun cas, l'utilisation du Logiciel ne peut se faire de manière ou à des fins contraires à la loi et/ou au contrat.

5.4. Conditions techniques

L'accès à la solution SaaS se fait par le biais d'un navigateur web et d'Internet. zeit ag fournit une liste de navigateurs web pris en charge qui couvre la plupart des navigateurs web courants. Le client s'engage à utiliser un navigateur web pris en charge pour accéder à la solution SaaS. Si cette obligation n'est pas respectée, zeit ag n'offre aucune assistance et ne peut donner aucune garantie quant au fonctionnement sans erreur de la solution SaaS.

Si le client a acquis des terminaux matériels auprès de zeit ag et les utilise avec la solution SaaS, il est tenu d'assurer la communication des terminaux matériels avec les systèmes de zeit ag conformément aux instructions de cette dernière.

Les conditions techniques peuvent être adaptées unilatéralement par zeit ag à tout moment en respectant un délai de notification d'un mois. Cela permet notamment de tenir compte des évolutions techniques, mais aussi, par exemple, de l'évolution des exigences en matière de sécurité ou de protection des données.

6. NIVEAUX DE SERVICE

6.1. Disponibilité

zeit ag s'engage à une disponibilité de 98% de la solution SaaS en moyenne annuelle. Sont exclues les périodes pendant lesquelles les services ne

sont pas accessibles en raison de circonstances indépendantes de la volonté de zeit ag (notamment en cas de force majeure ou de faute de tiers). Sont également exclues les fenêtres de maintenance planifiées qui se situent soit en dehors des heures de bureau habituelles (du lundi au vendredi entre 08h00 et 18h00), soit qui ont été annoncées au préalable conformément au point 6.2.

6.2. Fenêtre de maintenance

zeit ag est en droit d'interrompre la disponibilité de la solution SaaS à des fins de maintenance ou si cela est absolument nécessaire pour d'autres raisons. Les travaux de maintenance planifiables sont effectués dans la mesure du possible en dehors des heures de bureau habituelles (cf. point 6.1). Si la disponibilité doit être interrompue pendant plus de 30 min pendant les heures de bureau habituelles, zeit ag l'annoncera par e-mail au moins 24h à l'avance.

6.3. Messages de dysfonctionnement

Si le client constate une perturbation de la disponibilité, il est tenu d'en informer zeit ag par le biais des canaux de support immédiatement après en avoir pris connaissance. En cas d'annonces pendant le service de garde, zeit ag s'efforce de respecter les délais de réaction et d'intervention conformément au pack de prestations choisi:

7. OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1.

Les obligations de coopération suivantes incombent au client:

- Nomination d'un responsable interne de l'application et d'un suppléant qui sert d'interlocuteur à zeit ag
- Lorsqu'un problème survient, le responsable interne de l'application le vérifie d'abord lui-même et, si possible, le résout directement. Ce n'est

que lorsque cela n'est pas possible que l'on fait appel aux services d'assistance de zeit ag.

- Assurer le savoir-faire interne ainsi que les conditions techniques préalables
- Signalement immédiat des dysfonctionnements, y compris des informations pertinentes pour la réparation, sous forme de texte via les canaux de support indiqués
- Protéger les informations de connexion et d'authentification pour l'accès à distance à la solution SaaS contre l'utilisation par des tiers non autorisés. Signalement à zeit ag en cas de soupçon d'abus
- S'assurer que les données personnelles traitées via la solution SaaS sont traitées conformément à la loi sur la protection des données et qu'elles peuvent être transmises aux personnes chargées du traitement des commandes (dans ce cas, zeit ag).

7.2.

Si celles-ci ne sont pas remplies, zeit ag n'est plus tenue de respecter les niveaux de service convenus et ne peut fournir les prestations d'assistance qu'en fonction des meilleurs efforts.

7.3.

Le client est en outre lui-même responsable de vérifier et d'assurer régulièrement l'exactitude des données et informations saisies et traitées dans la solution SaaS. zeit ag décline toute responsabilité en cas de données incorrectes et de dommages en résultant, quelle que soit la raison de ces données incorrectes.

8. RÉMUNÉRATION

8.1. Frais d'utilisation

Le montant des frais d'utilisation dépend de différents facteurs:

- Pack de prestations choisi
- Nombre d'utilisateurs
- Utilisation de fonctionnalités payantes

Les frais d'utilisation en vigueur sont indiqués dans la liste des conditions SaaS de zeit ag en vigueur ou peuvent être consultés dans le compte. Les frais d'utilisation mentionnés dans la liste des conditions et donc en vigueur peuvent être adaptés unilatéralement à tout moment par zeit ag et entrent en vigueur à la prochaine échéance du contrat.

La facturation des frais d'utilisation s'effectue en fonction de la durée du contrat, c'est-à-dire en principe annuellement et à l'avance. En cas de conclusion du contrat en cours d'année civile, un décompte est établi au prorata jusqu'à la fin de l'année civile et un deuxième décompte est établi au début de l'année civile suivante.

8.2. Prestations facturées séparément

Les prestations qui font l'objet d'une offre et d'une facturation séparées sont soumises aux taux horaires indiqués dans la liste des conditions SaaS de zeit ag.

8.3. Conditions de paiement

En fonction du mode de paiement choisi, les frais d'utilisation sont prélevés directement à l'avance ou facturés par zeit ag.

La rémunération facturée par zeit ag est payable net dans les 10 jours à compter de la réception de la facture. Sans contre-avis écrit du client, toute facture est considérée comme acceptée à l'expiration du délai de paiement.

9. SECRET ET PROTECTION DES DONNÉES

9.1.

Les parties contractantes s'engagent à respecter la confidentialité des faits et des données qui ne sont ni divulgués ni généralement accessibles. Cette obligation doit également être imposée aux tiers

impliqués. Elle s'étend également aux faits dont le caractère confidentiel est incertain. En cas de doute, la confidentialité doit être clarifiée auprès du partenaire contractuel. Les obligations de confidentialité s'appliquent également aux faits et données communiqués aux partenaires contractuels avant la conclusion du contrat et restent valables même après la fin de la relation contractuelle ou après l'exécution de la prestation convenue ; sous réserve des obligations d'information légales, judiciaires ou administratives.

zeit ag a le droit de transmettre des contenus essentiels à l'exécution du contrat à des sous-traitants, dans la mesure où ceux-ci ont besoin des contenus pour leurs tâches.

Si une partie contractante ou un tiers qu'elle a inclus viole l'obligation de confidentialité, la partie contractante qui a violé l'obligation de confidentialité doit à l'autre une peine conventionnelle, à moins qu'elle ne puisse prouver que ni elle ni le tiers inclus n'ont commis de faute. L'amende s'élève à 10 000 CHF par cas. Le paiement de la peine conventionnelle ne libère pas de l'obligation de garder le secret ; les demandes de dommages et intérêts demeurent réservées, la peine conventionnelle est déduite des dommages et intérêts à verser.

La législation en vigueur en matière de protection des données doit être respectée par les deux parties. Le contrat de traitement des commandes séparé de zeit ag fait dans tous les cas partie intégrante du contrat. En cas de contradiction, les dispositions du contrat de traitement des commandes prévalent sur les dispositions des CGV ainsi que sur les autres dispositions contractuelles.

zeit ag établit des statistiques d'utilisation anonymes afin de garantir une expérience utilisateur optimale et d'adapter le développement de la solution SaaS aux besoins des clients.

En acceptant les présentes conditions générales, le client consent également à l'utilisation anonyme de son comportement d'utilisation à ces fins.

10. CONDITIONS DE RESPONSABILITÉ

10.1.

zeit ag fournit ses prestations conformément aux normes reconnues et s'efforce de fournir les meilleures prestations possibles.

Les parties contractantes sont responsables de l'intégralité des dommages directs causés par elles-mêmes ou par un sous-traitant ou un auxiliaire auquel elles ont fait appel, quel qu'en soit le fondement juridique, en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle.

En cas de négligence légère ou moyenne, chaque partie est responsable des dommages directs jusqu'à un montant de 10 000 CHF par événement dommageable, mais au maximum jusqu'au montant de la redevance d'utilisation par année contractuelle.

La responsabilité en cas de force majeure (incendie, eau, coupures de courant, tremblement de terre, grève, guerre, etc. Si un état de force majeure dure plus de quatre semaines, le client est en droit de résilier le contrat sans autre formalité.

La responsabilité de zeit ag pour les logiciels utilisés ou les droits d'utilisation de tiers est entièrement exclue.

Dans la mesure où la loi le permet, le fournisseur n'assume aucune responsabilité si un client viole, au sein du cloud, ses obligations en matière de protection des données et de confidentialité envers des tiers ou des entreprises tierces.

11. MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

11.1.

zeit ag se réserve le droit d'adapter à tout moment les présentes CGV ainsi que leurs éléments contractuels. Le client est informé des modifications des CGV par publication sur le site Internet.

Si le client ne conteste pas les nouvelles CGV ou conditions contractuelles dans un délai de 60 jours, celles-ci sont considérées comme acceptées. En cas de contestation, la relation contractuelle est résiliée pour la prochaine date de résiliation possible. Les CGV publiées sur le site Internet de zeit ag sont toujours considérées comme les CGV actuellement en vigueur.

12. CONCLUSION ET DURÉE DU CONTRAT

12.1.

Le contrat, y compris les présentes CGV SaaS, est conclu par la création d'un compte et l'acceptation des présentes CGV SaaS. Le choix d'un pack de prestations s'effectue également dans le cadre de la création d'un compte.

Lors de la création d'un nouveau compte, une durée minimale s'applique d'abord jusqu'à la fin de l'année civile suivante. Après l'expiration de la durée minimale, le contrat est automatiquement reconduit pour des périodes contractuelles d'un an, sauf si l'une des parties résilie le contrat avant l'expiration de la période contractuelle correspondante.

La réduction à un pack de prestations inférieur a également lieu à chaque fois à la fin d'une durée contractuelle.

Une résiliation ordinaire est possible pour la fin de la durée du contrat, en tenant compte d'un délai de préavis de 3 mois.

La résiliation extraordinaire du contrat pour un motif grave (notamment en cas d'utilisation non conforme au contrat par le client ou de non-paiement des frais d'utilisation) demeure réservée.

La résiliation extraordinaire du contrat entraîne l'extinction de tout droit d'utilisation du logiciel par le client. Sauf convention contraire, le client ne peut pas demander le remboursement des frais d'utilisation déjà payés en cas de résiliation extraordinaire.

13. DISPOSITIONS FINALES

13.1.

Toutes les communications doivent être adressées par écrit aux adresses des parties ou aux personnes de contact indiquées. L'envoi par courrier électronique doit satisfaire à l'exigence d'un écrit conformément à cette disposition. Les exigences formelles impératives et plus strictes de la loi ou du contrat entre les parties sont réservées.

Les parties s'engagent à communiquer immédiatement au cocontractant tout changement d'adresse et, en particulier, tout changement de contact ou de personne de contact. Dans le cas contraire, les communications à la dernière adresse connue ou à la dernière personne de contact ou de référence connue sont considérées comme ayant été valablement reçues.

zeit ag est en droit de distribuer toutes les informations et newsletters à toutes les personnes de contact indiquées par le client. Sauf dans le cas où la personne de contact concernée refuse expressément de recevoir de telles informations.

Sauf accord contraire, le client accepte que son logo et son nom de marque soient utilisés par zeit ag à des fins publicitaires. Le client a le droit de s'opposer par écrit à l'utilisation de son logo et de son nom de marque par zeit ag.

Le client ne peut ni céder, ni transférer, ni mettre en gage ses droits et obligations découlant de la relation contractuelle à des tiers sans l'accord écrit préalable de zeit ag. Les sociétés individuelles au sein d'un groupe ne sont pas considérées comme des tiers au sens du présent contrat. En cas de cession ou de transfert au sein d'un groupe, le cocontractant doit toutefois en être informé au préalable.

Si certaines dispositions ou parties des présentes CGV ou des contrats auxquels elles s'appliquent s'avèrent nulles, inefficaces ou inexécutables, la validité des autres dispositions contractuelles et éléments du contrat n'en sera pas affectée. Dans un tel cas, les parties contractantes remplaceront les dispositions supprimées de manière à atteindre, dans la mesure du possible, le but visé par la partie nulle, invalide ou inapplicable.

Les contrats auxquels s'appliquent les présentes CGV sont régis exclusivement par le droit suisse, à l'exclusion des règles du droit international privé (DIP) et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG).

Le tribunal compétent pour tous les litiges en rapport avec les contrats auxquels s'appliquent les présentes conditions générales est celui du siège de zeit ag.